

Questions orales

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

LA DATE ET LE PROGRAMME DE LA PROCHAÎNE CONFÉRENCE SUR L'ÉCONOMIE—LA POSSIBILITÉ D'UN DÉBAT SUR UNE PROPOSITION CONCRÈTE RELIÉE AU CONSENSUS RECHERCHÉ PAR LE GOUVERNEMENT

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, il y a quelques jours le premier ministre a parlé d'une conférence sur l'économie. Je présume qu'il faisait allusion à la conférence des premiers ministres qui doit avoir lieu juste après Pâques. Pourrait-il nous donner les dates de cette conférence et nous dire en général si elle sera ouverte au public ou tenue à huis clos?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui monsieur l'Orateur. J'ai reçu des réponses à mes lettres de tous les premiers ministres au sujet des dates, de l'ordre du jour et de l'opportunité de tenir la conférence ouverte au public ou à huis clos. Certaines réponses ont été communiquées sous forme de lettres, d'autres par téléphone ou par telex. Selon la décision générale, la conférence aura lieu les mercredi et jeudi après la semaine de Pâques, c'est-à-dire le 9 et 10. Les questions inscrites à l'ordre du jour seront tout d'abord le problème du pétrole et du gaz, la fixation des prix et ainsi de suite et deuxièmement l'économie. Le premier jour, avec le consentement de la plupart des premiers ministres intéressés, la conférence sera probablement publique. Le deuxième jour, elle sera probablement tenue à huis clos.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, le premier ministre a-t-il demandé que la question du consensus que recherche son gouvernement soit inscrite à l'ordre du jour ou son gouvernement présentera-t-il à la conférence des premiers ministres une proposition concrète renfermant un consensus quelconque que les premiers ministres devront étudier à la conférence?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, la position fédérale sera divulguée à la conférence. Un usage bien établi veut que les exposés de position ne soient pas généralement publiés d'avance. Sauf erreur, la règle à l'origine était d'éviter que les participants durcissent à l'avance leur position sur quelque sujet que ce soit et de faire en sorte que tous ceux qui viennent à la conférence aient l'esprit le plus ouvert possible. En ce sens, nous n'avons pas l'intention de publier de documents à l'avance et la position exacte du gouvernement fédéral sur ces deux questions sera, bien sûr, exposée à ce moment-là.

M. Stanfield: Le fait que le premier ministre réponde légèrement à côté de la question que je lui ai posée est, j'en suis certain, purement accidentel et non pas intentionnel. Je n'ai pas demandé au premier ministre s'il comptait rendre publique la position du gouvernement avant la conférence. Je lui ai demandé si le gouvernement allait soumettre à l'examen de la conférence une proposition précise comprenant une forme de consensus.

[M. Leggatt.]

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, la question demeure la même et la réponse serait la même. Le chef de l'opposition me demande de dire maintenant ce que je vais dire à la conférence.

M. Stanfield: Non, pas du tout.

M. Trudeau: Il me demande si je vais saisir la conférence d'une certaine position et je lui demande d'attendre les événements.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—L'OPPORTUNITÉ DE DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES EN MATIÈRE DE HAUSSE DES TRAITEMENTS ET SALAIRES—LES MOTIFS DE L'INACTION MINISTÉRIELLE

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Ma question s'adresse au ministre des Finances, monsieur l'Orateur. Le gouverneur de la Banque du Canada a informé le ministre hier que le revenu nominal des diverses classes de la société canadienne augmente actuellement à un rythme extraordinaire. Il a ensuite déclaré que rien n'améliorerait plus les perspectives économiques au pays qu'un ralentissement rapide de cette course à la hausse des revenus. À la suite de ces remarques, le ministre nous dirait-il si, compte tenu de ce conseil pratique qui souligne l'urgence de la question, il se propose de prendre des mesures positives pour ralentir cette course en établissant au moins des directives provisoires au sujet des majorations de revenus tant que dureront ces entretiens qui traînent en longueur en vue d'en arriver à un consensus?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Ne s'agit-il pas en l'occurrence d'une infraction au Règlement comme celle dont nous avons déjà été témoins à l'égard d'une question supplémentaire qui n'était pas supplémentaire du tout?

M. l'Orateur: À l'ordre. J'écoutais attentivement pour découvrir un lien possible avec la conférence, et j'ai constaté que le député a eu au moins l'amabilité d'établir, dans la dernière phrase de sa question, un lien ténu avec la conférence économique dont on avait parlé. Faute de quoi, j'aurais sûrement formulé la même observation que celle que le député vient tout juste de faire.

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le gouverneur de la Banque du Canada reconnaît sûrement le même problème que nous avons reconnu depuis un bon moment. La consultation vise précisément à en venir à s'entendre pour équilibrer les diverses demandes en provenance des différents secteurs dans le sens que le gouverneur a indiqué.

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre des Finances. Comme le gouverneur de la Banque du Canada a ajouté en outre que, de fait, ces groupes rivalisent dans une course aux revenus plus élevés alors que nous sommes en période où le revenu moyen réel par habitant n'augmente pas et que, par conséquent, aucun des participants à la course ne peut gagner autrement qu'aux dépens d'autres personnes, et comme jusqu'ici le ministre n'a pas émis des principes directeurs, ou n'est pas intervenu officiellement pour assurer plus de modération dans les demandes de hausses salariales...